

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 30 OCTOBRE 2018 – PV 411

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.ff.fr

40. Mr HAGLI Georges, Arbitre : match CEA 1 ST vs CD Varcès non joué, noté, dossier en cours.

41. CD Varcès : match CEA 1 ST vs CD Varcès non joué, noté, dossier en cours.

42. ASPTT 1 La Poste : noté. Match arrêté (intempéries) vs ASPTT 3 Sifac (29/10).

43. USVO : noté. Match à domicile le mardi au Village Olympique.

44. Air Liquide vs CEA 2 Grenoble : noté. Match reporté à une date ultérieure.

45. Fontaine les Iles: noté (FM).

46. Touvet-Terrasse 1 : noté, match en retard vs Vallée de la Gresse (08/11).

47. ATSCAF 38 : noté (trésorerie).

48. Umicore Foot : noté (licences).

49. Métropolitains 1 : noté.

50. Turcs de Grenoble : noté, accord pour engagement.

NOTE AUX CLUBS - IMPORTANT

Comme convenu à la réunion plénière et suite à une multiplication des reports « de dernière minute » : à partir de J-12 les demandes de report de match sont soumises à accord de la commission et de l'équipe adverse. Si aucun accord n'est donné, le match devra se jouer à la date prévue et une feuille de match devra être établie (même si l'une des deux équipes est absente).

Règlements : Rappel PV 359 du 03/10/2017

Conditions de validation et d'acceptation des reports de matches :

- avant J -13 : modification de la date d'un match à la demande d'une des deux équipes (courriel à la commission).

- de J -12 à J -6 : modification de la date d'un match à la demande d'une ou des deux équipes, accord des 2 équipes nécessaire (courriels à la commission).

- après J -5 : demande d'accord à la commission foot entreprise par téléphone (membres de la commission, coordonnées à paraître prochainement) et confirmation par courriel à la commission.

NOTE A TOUS LES CLUBS - RAPPELS

Terrain : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH programmé à Grenoble (Bachelard ou Espagnac), les équipes doivent impérativement prévenir **Mr Dominique BOENIGEN, 06.29.43.70.24** (service des sports, ville de Grenoble).

Arbitre : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH les équipes doivent impérativement prévenir l'**arbitre désigné** et **Mr Fernand RODRIGUES, 06.16.33.38.84** (designateur des arbitres).

Règlements : Pour toute question concernant les règlements (licences par exemple), vous pouvez contacter Mr **Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77** (Président de la Commission des Règlements).

CHAMPIONNAT, Foot à 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J04. GSE – CEA 1 ST.

Lundi 05/11/2018, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

Modification terrain J04. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 2 ST.

Lundi 05/11/2018, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J04. CEA 2 Grenoble – Belledonne.

Lundi 05/11/2018, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

Correctif J04. CD Varcès – ASPTT 1 La Poste.

Annulation du match programmé le 05/11/2108, match reporté à une date ultérieure.

J04. Exempt : Air Liquide.

J05. GSE – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 19/11/2018, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J05. ASPTT 2 ST – Belledonne.

Lundi 19/11/2018, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J05. CEA 1 ST – Air Liquide.

Lundi 19/11/2018, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J05. CD Varcès – CEA 2 Grenoble.

Lundi 19/11/2018, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

J05. Exempt : ASPTT 1 La Poste.

COUPE DE L'ISERE, Foot à 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

A02. ASPTT 2 ST – GSE.

Lundi 12/11/2018, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

A02. Air Liquide – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 12/11/2018, 20h30. Paul Vieux Melchior, Sassenage.

A02. Exempt : CEA 1 ST.

B02. Belledonne – CD Varcès.

Lundi 12/11/2018, 20h00. Espagnac, Grenoble.

B02. CEA 2 Grenoble – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 12/11/2018, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

CHAMPIONNAT, Senior à 8 et Entreprise, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer en semaine du 12/11/2018

J05. St Martin d'Uriage – Deux Rochers 1.

J05. USVO – ATSCAF 38.

J05. Jarrie-Champ 1 – Eybens.

J05. Deux Rochers 2 – Métropolitains 1.

J05. St Martin d'Hères – Villeneuve.

CHAMPIONNAT, Senior à 8 et Entreprise, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J05. Umicore Foot – Touvet-Terrasse 1.

Lundi 12/11/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

J05. Touvet-Terrasse 2 – Fontaine Les Iles.

Lundi 12/11/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer en semaine du 12/11/2018

J05. St-Paul-de-Varces – Touvet-Terrasse 3.

J05. Fasson – Métropolitains 2.

J05. Vallée de la Gresse – Jarrie-champ 2.

COUPE SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Tour 01

Métropolitains 1 – Fontaine Les Iles.

Lundi 05/11/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Rectificatif terrain ATSCAF 38– Vallée de la Gresse.

Lundi 05/11/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 05/11/2018

Deux Rochers 1 – Touvet Terrasse 2.

St-Martin d'Hères – Métropolitains 2.

Villeneuve – Touvet-Terrasse 1.

Deux Rochers 2 – Umicore Foot.

Fasson – St-Martin d'Uriage.

Jarrie-Champ 1 – Touvet-Terrasse 3.

USVO – Jarrie-Champ 2

Exempt : St-Paul-de-Varces.

Tour 02

Métropolitains 1 – Vallée de la Gresse.

Lundi 19/11/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

ATSCAF 38 – Fontaine Les Iles.

Lundi 19/11/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 19/11/2018

Deux Rochers 1 – Métropolitains 2.

St-Martin d'Hères – Touvet Terrasse 2.

Villeneuve – Umicore Foot.

Deux Rochers 2 – Touvet-Terrasse 1.

St-Martin d'Uriage – Touvet-Terrasse 3.

Jarrie-Champ 1 – Fasson.

St-Paul-de-Varces – Jarrie-Champ 2.

Exempt : USVO.